



**OFDIG**

Observatoire francophone  
pour le développement  
inclusif par le genre

**UQÀM**

**AUF**

Fiche synthèse

# La recherche féministe partenariale dans la Francophonie : focus sur le Québec, la Belgique et le Maroc

*Rédaction par : Sarah Naciri et Stéphanie Panneton<sup>1</sup>*

En juillet 2024, en collaboration avec l'Université Abdelmalek Essaâdi de Tanger et l'Université Mohammed V de Rabat, l'OFDIG (UQAM) a organisé un Symposium international - École d'été au Maroc intitulé «Égalité entre les femmes et les hommes au sein des universités en Afrique du Nord et dans la Francophonie»<sup>2</sup>. Lors de cet événement, de nombreux débats et échanges ont eu lieu sur des sujets variés, incluant la question de la recherche féministe partenariale dans la Francophonie.

**Afin de lutter contre les inégalités femmes-hommes et leurs impacts significatifs sur la moitié de la population mondiale, de nombreux collectifs féministes adoptent la recherche partenariale féministe comme vecteur de changement.**

<sup>1</sup> Nous remercions les étudiant·es Mouna Douab, Léo Lefebvre et Sarah Naciri pour la documentation des conférences lors de l'École d'été qui a permis la production de l'ensemble des fiches synthèse.

<sup>2</sup> <https://ofdig.org/category/evenements/symposium-ecole-dete-2024/>



## Au fond, qu'est-ce que la recherche partenariale?

« La recherche partenariale ou collaborative intègre dans ses différentes étapes les personnes visées par les réalités à transformer. Elle met en relation des chercheuses, des citoyennes et des citoyens ou des praticiennes et des praticiens sur la base d'intérêts communs et d'expertises spécifiques. Le partenariat s'appuie idéalement sur une entente de collaboration s'inscrivant dans la durée pour permettre aux acteurs et aux actrices de participer au processus de la recherche et de développer une compréhension commune de la démarche scientifique. L'entente peut définir un mode de gouvernance et un partage des contributions (intellectuelles, financières ou matérielles) entre les partenaires » (p. 297)<sup>2</sup>

Ici, il est question d'aborder la recherche féministe partenariale à travers trois exemples dans des pays différents, qui adoptent un angle singulier. Le premier cas est un organisme universitaire, le second est un collectif qui réunit universitaires et groupes militants/associatifs, et le dernier est un groupe associatif.

## La recherche féministe partenariale au Québec : L'exemple du Service aux collectivités de l'UQAM

### Propos partagés par:

**Geneviève Lamy**, directrice du SAC

**Ève-Marie Lampron**, agente de développement du SAC

### Qu'est-ce que le Service aux collectivités de l'UQAM (SAC)?



Une unité de l'UQAM employant 10 agent-es de développement



Accompagnant environ 100 projets par année



Incluant 100 associations et autant de chercheur-euses et étudiant-es issu-es de l'UQAM

### Dans quel contexte a-t-il été créé?

En poursuivant l'objectif de: « démocratisation de l'accès et de l'utilisation des ressources humaines, scientifique et techniques de l'université, par le développement d'une plus large diffusion du savoir auprès des collectivités qui n'ont pas traditionnellement accès à l'université » UQAM, Politique 41.

### Quels sont ses objectifs?

À travers une approche partenariale de la recherche: transformer la société dans une perspective de justice sociale en reconnaissant la valeur des savoirs des citoyen·nes et des groupes, en accueillant leurs besoins à travers un processus de pairage, en coconstruisant des projets à l'aide d'un comité d'encadrement paritaire universitaires/associations et enfin, en assurant le transfert des connaissances par l'appropriation de celles-ci par les groupes concernés. Dans une perspective féministe, le Protocole UQAM/Relais-femmes permet plus spécifiquement d'accueillir les besoins des associations de femmes, par le biais d'une alliance explicite entre universitaires et milieux de pratique féministes, active depuis 1982.

<sup>2</sup> Courcy, I., Kurtzman, L., Lacharité, B., Pelletier-Landry, L., Côté, I. et Lafranchise, N. (2019). La recherche partenariale féministe: des rapports égalitaires sous tension. *Recherches féministes*, 32(2), 297-317. <https://doi.org/10.7202/1068351ar>



# Québec

## Un exemple concret de ses recherches partenariales au sein de la société?

Grâce à différents projets menés avec des associations féministes, les conditions de vie et de travail des femmes ont pu être améliorées localement et nationalement. Par exemple, depuis 2021 et dans la foulée d'un projet mené au SAC, le gouvernement du Québec a obligé explicitement les employeurs à prendre des mesures pour assurer la protection des travailleuses exposées à des situations de violence, incluant conjugale, familiale et à caractère sexuel. Ce sont ce type d'actions concrètes essentielles qui permettent aux femmes de concilier vie privée et vie professionnelle et de contribuer à leur autonomie et indépendance financière.



# Belgique

## La recherche féministe partenariale en Belgique : L'exemple du Réseau interculturel féministe et intersectionnel

Propos partagés par :

**Audrey Heine**, docteure en psychologie interculturelle

### Qu'est-ce que le Réseau interculturel féministe et intersectionnel (RIFI) ?

Le RIFI<sup>1</sup> est un réseau fondé par six collectifs et associations: La Maison des Femmes de Molenbeek - Move asbl, Vie Féminine, Le Grain asbl, Le collectif OXO, Le collectif académique Transition Sociale et Résistance, et AWSA-Be.

Le RIFI est un réseau dédié à l'échange de pratiques interculturelles, féministes et intersectionnelles pour les professionnel·les qui accompagnent les femmes migrantes multivulnérabilisées. L'objectif est de sensibiliser ces professionnel·les afin qu'ils·elles puissent mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes qu'ils·elles soutiennent.

### Quel est le but de sa création ?

Le gouvernement belge dispose de l'obligation de prendre en compte le genre dans toutes les étapes de mise en place de politiques publiques. En ce sens, le RIFI est un groupe institutionnalisé qui, aux côtés d'organisations féministes et du pouvoir public, contribue à l'amélioration des conditions de vie des femmes par l'élaboration de politiques publiques justes, équitables et inclusives.

### Quels sont ses objectifs ?

Travailler sur le développement de pratiques interculturelles et féministes afin de pouvoir équiper des professionnel·les peu sensibilisé·es aux questions interculturelles féministes et réduire les injustices épistémiques. Concrètement, le RIFI cherche à promouvoir des approches innovantes et inclusives, tout en fournissant des outils pratiques pour développer des stratégies adaptées aux défis rencontrés par les femmes migrantes et les personnes en situation de vulnérabilité, telle que la pauvreté ou la monoparentalité.

### Quel est son impact sur la société ?

Pour relever ces défis complexes, le RIFI propose :

- Un réseau académique et associatif sur les thématiques du féminisme et de l'interculturalité
- Une bibliothèque virtuelle de ressources sur l'accompagnement
- Un espace de solidarité pour partager des expériences et des pratiques
- Des formations pour renforcer le travail des professionnel·les de l'accompagnement
- Des recherches pour saisir les enjeux de l'accompagnement interculturel féministe

À titre d'exemple, une de ses études visant à cartographier les besoins rencontrés par les professionnel·les de l'accompagnement des femmes migrantes ou immigrées en situation de vulnérabilité a permis d'établir des constats alarmants.

<sup>1</sup> <https://rifi-belgium.org>



# Belgique

Selon un sondage auprès de plus de 200 participantes :



85 % d'entre elles sont des intervenantes avec des parcours de migration



81 % ont vécu des situations de vulnérabilité



97 % travaillent avec des femmes dans des situations de grandes détresses psychosociales



75 % ont vécu au cours de leur vie un sentiment d'injustice lié à leur genre, à de la violence, à du harcèlement et à des micro-agressions, dont 60 % de ces injustices ont été vécues dans leur vie professionnelle



## La recherche féministe partenariale au Maroc : l'exemple de l'Union de l'Action Féministe

Propos partagés par :

**Fathiya Saidi**, secrétaire générale de l'Association Union de l'Action Féministe

### Qu'est-ce que l'Union de l'Action Féministe (UAF) ?

Une organisation à but non lucratif comptant 32 sections dans tout le royaume du Maroc, qui collabore avec de nombreuses coopératives de femmes afin de répondre à des enjeux de société.

### Quel est le but de sa création ?

Créée en 1986 à la suite d'un mouvement de lutte pour les droits de la femme marocaine, l'UAF promeut les valeurs féministes et prévient les violences basées sur le genre.

### Quels sont ses objectifs ?

- Accompagner les femmes victimes de violence et celles en situation de vulnérabilité et de précarité
- Favoriser leur réinsertion dans la vie active et les accompagner dans le développement de leur indépendance financière
- Offrir un soutien juridique
- Promouvoir la culture de l'égalité des droits humains et de citoyenneté
- Former et sensibiliser les plus jeunes (filles et garçons) à tous les types de violences basées sur le genre

### Quel est son impact sur la société ?

Ses actions ont contribué à la mise en place de réformes du Code de la famille et du Code pénal pour une meilleure reconnaissance et application des droits de la femme.

Un des enjeux majeurs concernant les droits de la femme marocaine est sa situation en cas de divorce. Même si un accompagnement juridique est proposé par l'UAF, plusieurs d'entre elles se retrouvent par la suite sans ressource économique, avec un ou plusieurs enfants à charge. Pour venir en aide à ces femmes dans des situations précaires, la section de l'UAF située à Tanger a mis en place un plan d'accompagnement à l'emploi des femmes depuis 2001, via des coopératives. En effet, pour favoriser l'autonomie financière de ces femmes, l'UAF leur donne des ressources matérielles (accès à un atelier de couture, à une cuisine industrielle) pour pouvoir exploiter les savoirs qu'elles maîtrisent afin de les transformer en activité économique rémunérée au sein d'une coopérative. À titre d'exemple, des machines à coudre, des cuisines avec ustensiles et électroménagers, ainsi qu'un studio photo sont mis à leur disposition. Pour répondre au problème de conciliation de la vie familiale et professionnelle et afin d'aider réellement ces femmes à obtenir leur indépendance, une crèche (garderie) a été aménagée dans les locaux de l'UAF à Tanger. En complément de ces initiatives, l'UAF encourage et développe le réseautage entre les coopératives féminines de la région nord du Maroc en créant une grappe des coopératives féminines. Cette grappe permet aux coopératives de



mutualiser leurs productions et services, d'organiser des événements et des actions commerciales, ainsi que de proposer des formations. Elle joue également un rôle essentiel dans la défense de leurs droits, notamment en matière d'accès aux ressources, de protection sociale et sanitaire, de financement, ainsi qu'au sein de bien d'autres domaines.



Grâce à ce réseau, les coopératives féminines peuvent renforcer leur collaboration, partager leurs expériences et accroître leur impact économique et social. De plus, l'UAF a développé un partenariat avec la Faculté des Sciences économiques de Tanger et l'École Nationale de Commerce et de Gestion. L'objectif de ce partenariat est de promouvoir la recherche-action en matière d'économie sociale et solidaire (ESS) et d'encourager les diplômé-es de ces établissements à créer des structures de l'ESS, afin de valoriser et de renforcer ce type d'économie.

Les étudiant-es de ces institutions accompagnent également les membres de la grappe dans leurs formations et leurs actions dans le domaine digital et de l'e-commerce, apportant ainsi un soutien précieux à la transformation numérique des coopératives.

# Maroc